

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES**DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 30 AOÛT 2022**

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs données à M. le Président par le Conseil Communautaire du 17/07/2020, visée en Préfecture le 30/07/2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MAZET, Vice-Président en date du 16.06.2020 ;
- Vu l'article R 2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée en marché à procédure adaptée par la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE concernant la Maîtrise d'œuvre pour la la rénovation de l' atelier de déshydratation des boues de la station d'épuration;
- Considérant qu'une seule candidature a été déposée via la plateforme AWS pour participer à la consultation ;
- Considérant que l'offre du BUREAU D'ÉTUDES EYSSERIC (13015 MARSEILLE) est apparu comme répondant au besoin de la Collectivité ;
- Considérant que le titulaire de la mission sera chargé de la mission de maîtrise d'œuvre, établie en application des articles L. 2410-1 et suivants du Code de la commande publique. Le détail des missions est le suivant :

Mission(s)	Désignation
AVP	Avant-projet
PRO	Etudes de projet
ACT	Assistance pour la passation du contrat de travaux
VISA	Conformité et visa d'exécution au projet NIVEAU 3
DET	Direction de l'exécution des travaux
AOR	Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement

DÉCIDONS**Article 1 :**

Il est conclu un marché relatif à la Maîtrise d'œuvre pour la la rénovation de l' atelier de déshydratation des boues de la station d'épuration avec le BUREAU D'ÉTUDES EYSSERIC (13015 MARSEILLE).

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un forfait provisoire de 89 904,20 € HT avec un taux de rémunération de 8,02 %.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget assainissement.

Article 3 :

La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est de 30 mois plus l'année de garantie de parfait achèvement. Les délais par phases sont les suivants hors périodes de validation par le maître d'ouvrage:

- AVP -PRO: 6 mois,
- ACT- VISA : 6 mois,
- DET -AOR : 18 mois

L'exécution des prestations de chaque mission débute à compter de la date fixée par l'ordre de service correspondant.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Services Techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 30 août 2022

Le Vice-président

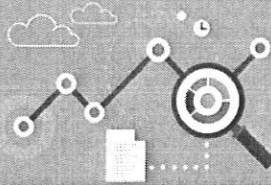


Jérôme MAZET



Transmis en Préfecture le : 12.09.2022

Publié ou notifié le : 12.09.2022



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CA GAP (05)

Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes individuels
Numéro de l'acte :	D2022_08_76
Date de la décision :	2022-08-30 00:00:00+02
Objet :	MAPA 1- marché relatif à la Maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'atelier de déshydratation des boues de la station d'épuration avec le BUREAU D'ÉTUDES EYSSERIC (13015 MARSEILLE).
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-200067825-20220830-D2022_08_76-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
005-200067825-20220830-D2022_08_76-AI-1-1_0.xml	text/xml	1008
Nom original :		
D_3047.pdf	application/pdf	60770
Nom métier :		
99_AI-005-200067825-20220830-D2022_08_76-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	60770

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 septembre 2022 à 17h01min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 septembre 2022 à 17h01min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 septembre 2022 à 17h03min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 septembre 2022 à 17h08min12s	Reçu par le MI le 2022-09-12

